Envoyé en préfecture le 28/02/2023
Reçu en préfecture le 28/02/2023
Publié le 28/02/2023
ID : 089-218900256-20230223-21_23_02_2023-DE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT DE L'YONNE

MAIRIE
D'AVALLON

EXTRAIT DU REGISTRE
des DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
de la VILLE d'AVALLON

L'an deux mil vingt-trois, le vingt-trois février à 19 h 30, le Conseil Municipal s'est réuni à l'Hôtel de Ville – salle des Maréchaux, sous la présidence de **Madame Jamilah HABSAOUI, Maire.**

Nombre de Conseillers en exercice : 29

Présents : 20

Absent(es) représenté(es) :
Madame Agnès JOREAU donne pouvoir à Madame Christine BURÉ
Monsieur Nicolas COCHEFERT donne pouvoir à Monsieur Tony CHEVAUX
Madame Françoise LAURENT a quitté la fin de séance et donne pouvoir à Bernard DESCHAMPS
Monsieur Eric JODELET a quitté la séance et donne pouvoir à Monsieur Gérard GUYARD
Madame Isabelle MARIANI a quitté la séance et donne pouvoir à Monsieur Camille BOERIO
Madame Leyla DERVISCEMALOGLU a quitté la séance et donne pouvoir à Monsieur Jérôme HUCHARD
Absente excusée : Madame Sophie MANIGAULT-TERRE
Absentes non excusées : Mesdames Myriam GILLET-ACCART et Fanny BOUVIER
Secrétaire de séance : Madame Léa COIGNOT

N° 21 - 23/02/2023
CESSION D'UN BIEN IMMOBILIER COMMUNAL SIS 24 RUE DU MARCHE A AVALLON

La Ville est propriétaire d'un bien immobilier situé 24 Rue du Marché à Avallon, cadastré section AP n°133 d'une superficie totale de 474m². Cet immeuble, anciennement à usage de bibliothèque municipale, est composé d'un sous-sol, d'un rez-de-chaussée et deux étages.

Ce bien étant actuellement vacant et considérant la perspective de l'ouverture de la nouvelle médiathèque au mois de juin, il a été décidé de vendre cet immeuble et par délibération du conseil municipal en date du 15 décembre 2022, ce bien a été déclassé du domaine public et intégré dans le domaine privé de la commune, permettant alors sa cession.

Plusieurs agences immobilières se sont manifestées aux fins de rechercher un acquéreur. Par l'intermédiaire de l'agence LACROIX Fabien (mandat sans exclusivité), Monsieur Michael SZYMKOWIAK a manifesté sa volonté d'acquérir ce bien, et a formulé une offre d'achat en date du 29 janvier 2023, au prix de 285 000€ frais d'agence inclus, soit 270 000€ net vendeur.

Le service du Domaine a estimé la valeur vénale du bien à 257 000€ dans son avis rendu le 18 mai 2021, réactualisé le 23 février 2023 aux mêmes conditions, après demande du 3 février 2023.

Après avis favorable de la commission travaux et modernisation urbaine du 22 février 2023,

LE CONSEIL MUNICIPAL, sur proposition du Maire et à l'unanimité des membres présents ou représentés,

après en avoir délibéré,

APPROUVE la cession de l'immeuble, propriété communale, sis 24 Rue du Marché à Avallon, parcelle cadastrée section AP n°133 d'une contenance de 474ca, au profit de Monsieur Michael SZYMKOWIAK, aux conditions sus exposées, étant précisé que les frais d'acte notariés sont à la charge de l'acquéreur,

FIXE le prix de vente net vendeur de ce bien à 270 000€ (deux cent soixante-dix mille euros), soit un prix de vente frais d'agence inclus fixé à 285 000€ (deux cent quatre-vingt-cinq mille euros),

DIT que la rémunération du mandataire (frais d'agence) est à la charge de l'acquéreur, conformément aux conditions dudit mandat de vente,

AUTORISE le Maire à signer tout document entrant dans l'application de la délibération à intervenir, notamment l'acte de vente inhérent.

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME,
Le Maire,

MAIRIE D'AVALLON YONNE